



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 39115

Texte de la question

M Jean Maran attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur les difficultes que rencontrent nombre de ses agents remplissant les conditions requises pour beneficier de la cessation progressive d'activite prevue par l'ordonnance no 82-297 du 31 mars 1982, modifiee par la loi no 87-1129 du 31 decembre 1987. Il lui demande, en consequence, si cette disposition est applicable par son ministere.

Données clés

Auteur : [M. Maran Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39115

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1618